



Communiqué de Presse

Déploiement au Nord Mali des Observateurs de Droits de l'Homme de la MISMA

Bamako, 08 Juin 2013 - Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA) et des instances compétentes de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), décisions entérinées par la Résolution 2085 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de déployer des observateurs des droits de l'Homme au Mali, au sein de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), une équipe de quatre Observateurs des droits de l'Homme de l'UA et de la CEDEAO est arrivée à Gao le 07 juin 2013.

Cette équipe d'observateurs restera sur place et s'activera à : observer et à soumettre de rapports sur l'état de mise en œuvre du droit humanitaire et du droit international des droits de l'Homme ; surveiller et faire de rapports sur les violations des droits de l'Homme dans le nord du Mali ; conseiller et maintenir une étroite collaboration avec les autorités locales pour la promotion des droits de l'Homme, la réconciliation nationale et la paix.

Le déploiement de l'équipe d'observateurs des droits de l'Homme dans la Région de GAO sera suivi, dès la semaine prochaine, du déploiement de la seconde équipe dans la Région de Tombouctou.

Le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'UA et Chef de la Mission internationale de soutien au Mali, (MISMA), l'ancien président Pierre Buyoya, s'est dit heureux du déploiement: « ***Je suis heureux de constater que nos observateurs des droits de l'Homme ont finalement commencé à être déployés à Gao et Tombouctou. Nous espérons qu'il sera bientôt possible de déployer également des observateurs à Kidal. Il est important pour la communauté internationale de savoir ce qui se passe réellement sur le terrain au Nord Mali, dans le domaine des droits de l'Homme. Il y a eu des allégations de violations des droits de l'Homme commises par toutes les parties au conflit malien. Ces allégations méritent d'être examinées. À cet égard, la présence sur le terrain des observateurs africains des droits de l'Homme est essentielle. Je suis convaincu que les observateurs sont préparés et prêts à faire leur travail*** ».

Avant leur déploiement sur le terrain, les observateurs des droits de l'Homme ont suivi des séances de briefing organisées par la MISMA, en collaboration avec la Section des droits de l'Homme des Nations Unies au Mali, sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'Homme au Mali, la situation particulière des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes déplacées ; les principes de base et les techniques de surveillance des violations des droits de l'Homme, des prisons et des centres de détention.

Il convient de rappeler que les observateurs qui viennent d'être déployés à Gao font partie du premier groupe de 10 observateurs des droits de l'Homme qui sont arrivés au Mali en avril 2013. Après avoir suivi une formation de pré-déploiement, ils ont passé ces dernières semaines, à Bamako, à s'entretenir avec les autorités gouvernementales et techniques maliennes, les acteurs non étatiques maliens et internationaux œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme, les détenus, ainsi que la communauté internationale ainsi de créer le cadre propice à l'exécution de leur mandat.

L'équipe d'observateurs des droits de l'Homme de l'UA et de la CEDEAO au Mali est dirigée par Mme Reine Alapini Gansou, avocate et professeur de droit au Bénin, qui est membre de la Commission africaine des Droits Humains et des Peuples, Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Afrique.

Fin